

# Conditions générales de vente

## Réalisation de la prestation

Le client s'engage à fournir à Citerama les documents nécessaires à la réalisation de la prestation (bandes vidéos, données, informations techniques...) dans les 20 jours de la signature du contrat.

Citerama s'engage à assister le client dans la réalisation de la prestation (collecte des informations, données...). Par ailleurs, Citerama s'engage à fournir la prestation suivant la réception de tous les éléments nécessaires à la réalisation sauf indications spéciales sur le contrat.

## Responsabilité

Chacune des parties est responsable des obligations qui lui incombent au titre du présent contrat.

Le Client est entièrement responsable du contenu (texte, images) de son site web, et reste dans tous les cas titulaire de l'ensemble des éventuels droits d'auteurs y afférents. Le Client est seul garant vis-à-vis des tiers de leur véracité et de leur conformité aux réglementations en vigueur en France à ce jour. Il déclare qu'il s'agit d'œuvre(s) originale(s), qu'il n'y a incorporé aucun élément emprunté à une œuvre préexistante et le cas échéant, qu'il a acquis tous droits d'auteur, droits voisins du droit d'auteur et autorisations de tiers nécessaires à leur création et leur insertion dans le site précité. Le Client s'engage à indemniser et à assurer la défense de Citerama et plus généralement, à prendre à sa charge toutes les conséquences pouvant résulter de quelconques litiges, procédures devant les tribunaux ou autres institutions, y compris toute responsabilité, pertes, frais, dommages et intérêts et honoraires d'avocats reconnus ou prononcés lorsqu'ils font suite à une action intentée par un tiers ayant soutenu que Citerama se rendait coupable ou complice de tout délit, notamment de contrefaçon.

## Durée

L'abonnement court pour une durée variable indiqué sur le bon de commande ou le contrat et la facture émise à compter de la mise à disposition de la prestation. Le contrat liant Citerama au client sera renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties signifiée 3 (trois) mois avant l'échéance par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de retard de paiement, il sera dû par le client un taux d'intérêt égal à 3,5 fois le taux d'intérêt légal sur la période de mise en demeure. Au delà de cette période, le client sera redevable d'un taux d'intérêt.

## Assurance et perte de données

La société Citerama a souscrit auprès de son assureur AGF Cabinet UZEL Rennes une police couvrant les risques liés à la manipulation des supports, leur dégradation et la perte de données, néanmoins les supports « cassettes vidéos, disquettes, bandes informatiques » ayant plus de 3 ans ne sont pas couverts par cette garantie.

## Service Clientèle

Le service clientèle de la société Citerama est joignable du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 au numéro suivant : 01 48 05 96 94.

## Confidentialité

Nous demandons un engagement de confidentialité de la part des sociétés qui reçoivent nos propositions. Vous acceptez de fait, dès réception de nos offres de service, de ne communiquer en aucune manière les éléments techniques ou financiers à un tiers ou personne non désigné dans votre entreprise pour la consultation de nos offres.

## Fin de contrat

A l'issue du contrat, Les données informatiques du site du client seront conservées sur support informatique par Citerama pendant une durée d'un an. Une cession des logiciels et des équipements pourront être négocié entre les parties. C'est une obligation de continuité de service de la part de Citerama. Néanmoins, le client devra respecté la propriété intellectuelle de l'application développée et proposé un prix de marché.

## Litiges – Loi applicable

Les relations contractuelles des parties sont régies par le droit français. Si l'une quelconque des dispositions qui précèdent était tenue nulle ou sans objet, elle sera seulement réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres dispositions.

En cas de litige, le Tribunal de commerce de Paris sera seul compétent, sauf pour les particliers ou la juridiction peut être